

FICHE D'IDENTITE DU SITE NATURA 2000

Boucles de la Seine Aval

FR2300123

Préambule

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes. Cette diversité constitue le socle de tout type d'activité. Il est prouvé que cette biodiversité est actuellement en danger et il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- Un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.
- Un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'étude d'incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

En Haute-Normandie se trouvent 34 sites Natura 2000 répartis dans l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](#) du ministère en charge de l'écologie :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/sitesNatura2000DirectiveHabitats.map>
(+ cochez « sitesNatura2000DirectiveOiseaux »)

Localisation

Région : Haute-Normandie

Départements : Seine-Maritime (76) et Eure (27)

Superficie : 5493 ha

Nombre de communes : 32 (liste en annexe 2)

Altitude maximale : 137 mètres

Région biogéographique : Atlantique

% du site en SAU : 52,10%

% du site en forêt : 31,69% (+1% peupleraie)

% du site en milieu naturel hors forêt et SAU : 15,15%

Document d'Objectifs

Date d'achèvement : 2002, mis à jour en 2003 puis complété (avenant) en 2011

Arrêté d'approbation du DOCOB : 22/06/2012

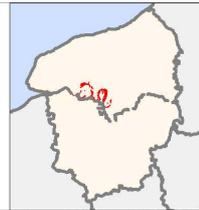
Arrêté ministériel de désignation en ZSC : /

Structure opératrice puis animatrice : Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande



Site Natura 2000 "Boucles de la Seine Aval"

Août 2012



 Site Natura 2000 "Boucles de la Seine Aval"

Fond IGN scan 25©2011



Présentation du site

Le site s'étend sur plusieurs boucles le long de la vallée de la Seine entre Rouen et Tancarville.

Les méandres de la Seine et leur évolution sont à l'origine de conditions variées déterminant des milieux très contrastés avec une opposition forte entre les rives convexes et concaves du fleuve.

- La **rive concave** subit l'érosion du fleuve qui a taillé des coteaux très abrupts dans le plateau crayeux, avec la présence de pitons et fronts rocheux. La forte pente induit des sols peu profonds, riches en calcaire actif, filtrants et particulièrement chauds quand ils sont exposés plein sud. Sur ces coteaux se développent des **milieux calcicoles - bois et pelouses - particulièrement riches en espèces rares**.



Panorama des Boucles de la Seine vu du coteau d'Hénoeuville (Dodelin-PnrBSN)

L'argile à silex qui couvre la craie affleure au sommet des coteaux, dans les secteurs de moindre pente, permettant l'installation de **milieux acidiphiles**. Enfin, cette rive est régulièrement percée de coulées d'éboulement permettant le développement de **milieux neutroclines**, sur le sol profond induit par les colluvions de fond de vallée.

- La **rive convexe** correspond à une zone de dépôt où se retrouvent deux types d'alluvions :
 - les alluvions anciennes, généralement de nature siliceuses et grossières. Le fleuve y a creusé des terrasses, sur lesquelles s'installent des **milieux secs et silicicoles**, particulièrement originaux pour la région : **pelouses** en milieux ouverts et **chênaie acidiphile** en milieu boisé.
 - les alluvions modernes, plus fines et argileuses, correspondant au lit majeur actuel. Elles abritent une **végétation de marais alcalins à neutroclines**. En bordure du fleuve, les crues répétées édifient un bourrelet alluvial, à l'abri duquel l'eau stagne dans les secteurs les plus bas, permettant la mise en place de **sols paratourbeux à tourbeux** au sein des alluvions. Les vraies **tourbières de fond de vallée** s'installent dans les méandres fossiles.

Cette organisation des milieux est répétitive d'une boucle sur l'autre.

En résumé les différents milieux retrouvés le long des boucles de la Seine sont :

- **Les landes, tourbières et marais**
 - **Les pelouses**, dont la majorité sont des sites d'orchidées remarquables et comprennent plusieurs espèces comme l'Epipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens*) ou l'Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*) et ponctuellement la très rare Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) au niveau des suintements.
- **Les habitats prairiaux**
 - **Les massifs forestiers** qui représentent près d'un tiers de la superficie du site.

Habitats et espèces éligibles sur le site

Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Estimation de la surface
Habitats d'eau douce	3140	Eaux stagnantes oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	0,43 ha
	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	10,76 ha
	3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.	8,48 ha
Landes	4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	1 % du site ⁽¹⁾
	4030	Landes sèches européennes	(1)
Formations herbeuses naturelles et semi-	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillage sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	54,12 ha
	6230*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i>, riches en espèces, sur	1% du site (1)

		substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	
naturelles	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	105,2 ha
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	19,88 ha
	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	122,96 ha
Tourbières et bas marais	7110*	Tourbières hautes actives*	Habitats en mosaïque : 20 ha
	7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	
	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	
	7210*	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>*	33,94 ha
	7220*	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)*	1% ⁽¹⁾
	7230	Tourbières basse alcalines	4 ha
Grottes	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	> 17 entrées
Forêts de l'Europe tempérée	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	369,4 ha
	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	552,7 ha
	9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>*	64,4 ha
	91D0*	Tourbières boisées*	1% ⁽¹⁾
	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)*	7,55 ha
	91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)	0,5 ha

⁽¹⁾Habitat à répartition diffuse dont la surface exacte est difficilement estimable

* = habitat prioritaire

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun	Intérêt du site pour l'espèce
Lépidoptère	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Modéré
	1078*	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>*	Ecaille chinée*	Faible
Coléoptère	1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	Modéré
	1084*	<i>Osmoderma eremita</i>*	Pique prune*	Fort
Amphibien	1166	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	Fort
Chiroptère	1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Fort à modéré
	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Fort à modéré
	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Fort
	1323	<i>Myotis bechsteini</i>	Vespertilion de Bechstein	Fort à modéré
	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertilion à oreilles échanquées	Fort à modéré
	1308	<i>Barbastella barbastella</i>	Barbastelle	Fort
Apiacée	1614	<i>Apium repens</i>	Ache rampante	Fort
Alismatacée	1831	<i>Luronium natans</i>	Flûteau nageant	Fort

* = espèce prioritaire

Activités socio-économiques

Agriculture

Les agriculteurs entretiennent 40% de la superficie du site Natura 2000 dont la totalité en marais. L'agriculture joue donc un rôle fondamental dans la gestion du territoire. Les activités agricoles ont façonné les paysages ruraux actuels et influencent considérablement les peuplements floristiques et faunistiques ou les caractéristiques fonctionnelles des habitats « naturels ».

Les contraintes naturelles de la vallée ont entraîné le développement d'une agriculture basée sur trois productions principales : le lait, la viande bovine et l'arboriculture.

L'arboriculture se pratique essentiellement sur la boucle de Jumièges et plus rarement sur la boucle d'Anneville-Ambourville et concerne une dizaine d'exploitants. Les surfaces en herbe représentent environ 74% des marais agricoles en Natura 2000 et 33% du site. Le principal intérêt de ces surfaces reste le pâturage, parfois associé à la fauche.

Globalement, les exploitations à orientation laitière occupent une place prépondérante en nombre et en superficie sur le site.

Chasse et pêche

La chasse est une activité importante sur le site, et notamment la chasse au gibier d'eau. La chasse s'exerce également dans les bois et forêts.

La Seine partiellement et les quatre affluents limitrophes du site Natura 2000 sont valorisés pour la pêche où ils existent des parcours de pêche de première catégorie. La pêche est également pratiquée sur divers plans d'eau du site : Jumièges, Yville sur Seine...

Industrie et artisanat

Les principales industries présentes sur le site Natura 2000 ou à proximité immédiate sont liées à une exploitation des ressources du sol : des carrières d'extraction de granulats (principalement sur la boucle d'Anneville – Ambourville), une carrière d'extraction de craie.

Le Grand Port Maritime de Rouen est aussi présent sur le site par le biais de structures ou d'activités.

Les petites entreprises artisanales sont nombreuses en périphérie ou dans le site.

Loisirs-Tourisme

Le site situé sur un axe Paris-Littoral et formant une zone rurale comprise entre des pôles industriels, il bénéficie d'un attrait touristique lié à la qualité de ses paysages. Des actions ont été menées afin de favoriser ce tourisme (panorama, route des fruits, chemins balisés...) ; qui pourrait constituer un moyen de maintenir des activités sur le site, tout en restant contrôlées pour éviter de nuire aux ressources naturelles qui sont à l'origine de cet attrait.

Exploitation forestière

La grande majorité des bois du site sont du domaine public, et exploités par l'Office National des Forêts.

Enjeux et objectifs

Dans son ensemble le site présente une grande vulnérabilité vis à vis de l'évolution des paysages face à l'eutrophisation, la mise en culture, l'exploitation de granulats dans les alluvions du fleuve et l'expansion très forte de l'urbanisme.

Le principal enjeu de ce site est la préservation des zones humides. C'est d'ailleurs l'un des axes principaux voire l'une des priorités de la charte adoptée par le Parc pour la période 2001-2011.

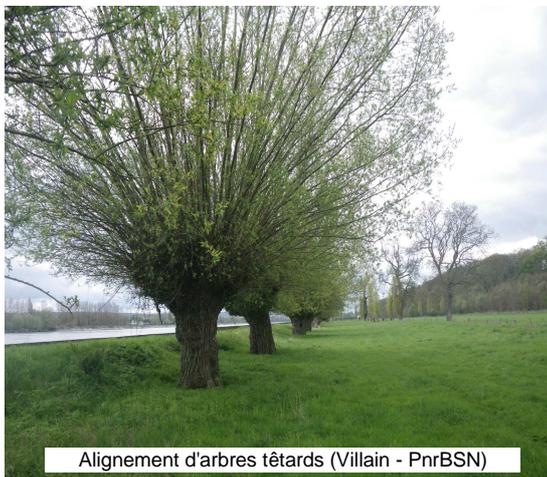
La priorité d'action doit être donnée :

- au maintien et à la restauration des **prairies humides**, qu'elles soient habitat naturel ou habitat d'espèces (notamment habitat d'oiseaux), en particulier les prairies de fauche,
- au maintien et à la restauration de la **tourbière d'Heurteauville**,
- au maintien et à la restauration des **milieux aquatiques**,

Ce sont en effet des menaces à **court terme** qui pèsent sur ces habitats, du fait des enjeux socio-économiques forts (industriels ou agricoles en particulier) et de la faible capacité de résistance de ces habitats à des dégradations brutales.

L'action sera également menée **parallèlement** sur les autres types de milieux qui sont menacés par des activités plus « extensives » (loisirs, tourisme) ou par une destruction « passive » (déprise agricole par exemple) à **moyen ou long terme** :

- pelouses calcaires,
- grottes,
- forêts.



Alignement d'arbres têtards (Villain - PnrBSN)

Objectifs par type de milieux ou d'activités

Les objectifs Natura 2000 qui ont été définis et validés lors des réunions des différentes commissions thématiques sont les suivants :

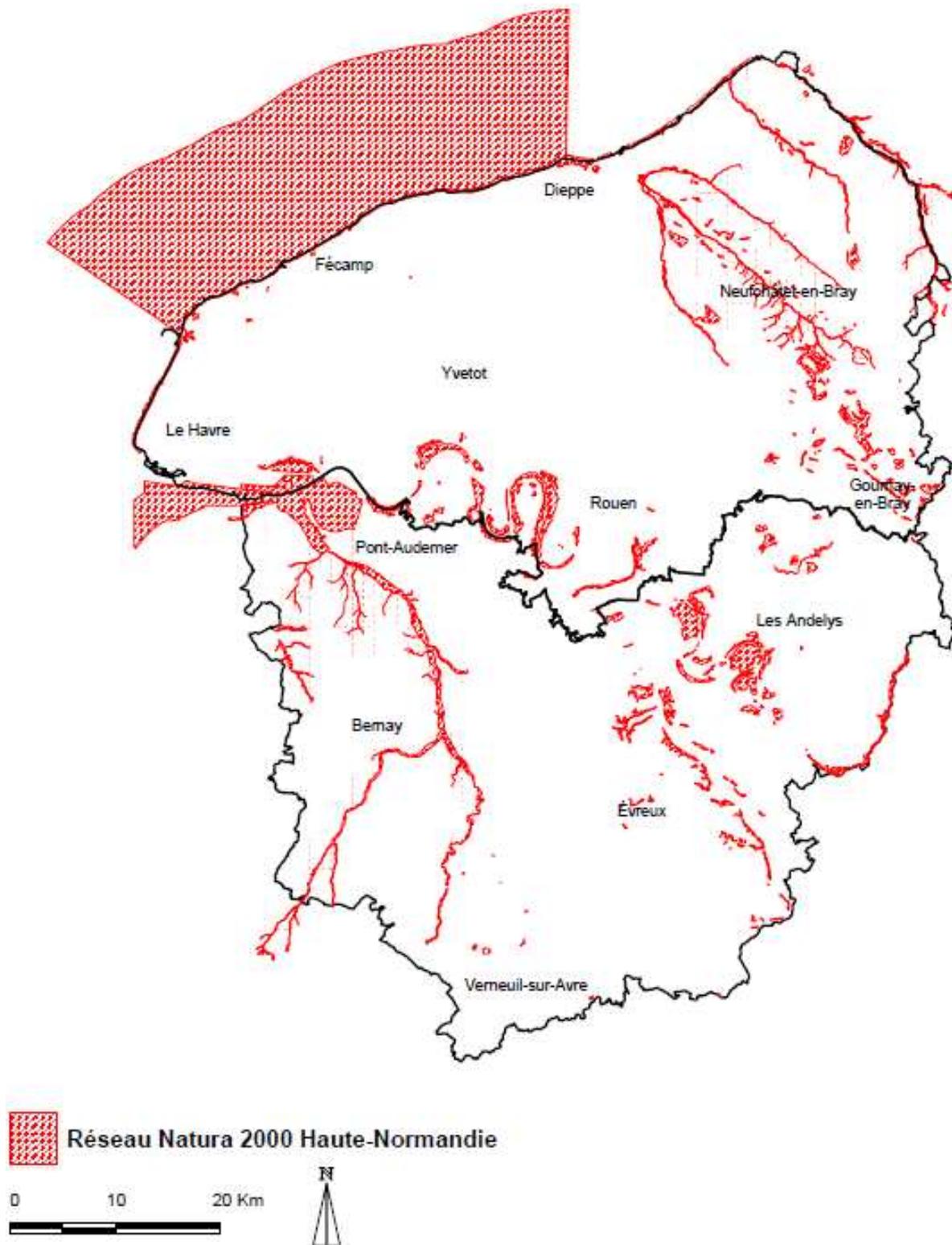
Secteur / Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
Agriculture	- Favoriser les pratiques de gestion extensive des prairies, notamment dans le cadre des MAE - Limiter les pratiques intensives et les labours
Industrie et artisanat	-Intégrer les enjeux Natura 2000 dans les documents d'urbanisme et de planification -Effectuer des évaluations des incidences de qualité
Carrières	-Stopper les extensions de carrières en zone humide Natura 2000 -Intégrer les enjeux Natura 2000 dans le cadre de la révision du Schéma des Carrières -Effectuer des évaluations des incidences de qualité
Chasse	-Pratiquer un entretien doux des mares, tardif et avec exportation des produits de coupe
Infrastructures	-Maintenance de l'ouverture au-dessus ou au-dessous de certains réseaux dans le cadre de l'entretien -Effectuer des évaluations des incidences de qualité
Urbanisation / Aménagement du territoire et planification	-Rendre compatibles tous les documents de planification et d'aménagement du territoire avec les objectifs Natura 2000 (évaluations des incidences) -Eduquer en sensibiliser tous les types de public -Supprimer ou réduire les incidences négatives (notamment en modifiant l'implantation et/ou la conception des travaux, ouvrages ou aménagements). Des mesures compensatoires devront être mises en œuvre lorsque les mesures de suppression ou réduction sont insuffisantes pour la préservation des habitats et des espèces et si les aménagements s'avèrent indispensables.
Loisirs-tourisme	-Informé, sensibiliser, communiquer -Travailler en amont avec les fédérations et les associations

Impact des actions sur les habitats et les espèces

Type de milieu	Habitats naturels ou habitats d'espèces [code Natura 2000]	Principales actions favorables à la préservation, voire la restauration de l'habitat	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation de l'habitat
Habitats d'eau douce	Eaux stagnantes oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp. [3140]	-Curage doux si nécessaire -Gestion éventuelle des végétaux envahissants	-Utilisation de produits chimiques -Fertilisation des parcelles voisines -Comblement – Remblaiement -Curages drastiques - Décharges, déchets
	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i> [3150]	- Etrépage , curage doux, reprofilage en pente douce -Gestion des végétaux envahissants	
	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p. [3270]	Nettoyage Reconnexion hydraulique	
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin [6430]	-Reconnexion hydraulique -Gestion périodique par fauche	-Utilisation de produits chimiques -Endiguement -Abandon
	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux [6410]	-Pâturage extensif -Fauche tardive et/ou avec bandes refuges -Gestion hydraulique -Entretien et restauration des éléments paysagers (arbres, haies...)	-Labour et Semis -Méthode de fauche non respectueuse de la faune (date de fauche précoce...) -Surpâturage -Fertilisation et utilisation de produits chimiques -Drainage -Plantations ligneuses (populiculture, vergers, etc.) -Abandon -Nuisance sonore
	Prairies maigres de fauche de basse altitude [6510]		
	Prairies identifiées comme Habitats d'oiseaux		
	Prairies nécessitant une restauration pour retrouver un habitat au titre de la directive Habitat et/ou Oiseaux		
	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillage sur calcaires [6210]	-Pâturage extensif -Déboisement et débroussaillage -Fauche tardive	-Abandon -Labour -Activités de loisirs non contrôlées (moto-cross, 4x4, Mauvais aménagement d'aires d'envol des sports aériens...)
Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrat siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) [6230]	-Gestion extensive par pâturage -Gestion complémentaire mécanique à des dates appropriées	-Abandon -Plantations en plein -Artificialisation -Remblai	

Landes	Landes sèches européennes [4030]	-Remodelage d'anciennes carrières	-Apport de terre végétale		
	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i> [4010]				
Tourbières et bas marais	Tourbières hautes actives* [7110*]	-Isolement hydraulique de la tourbière -Réouverture du milieu -Gestion (pâturage et fauche) -Maintien du niveau de la nappe -Rajeunissement de certains secteurs (étrépages)	-Extraction pure de la tourbe -Fertilisation aux abords -Utilisation de produits chimiques -Drainage -Abandon -Remblai -Plantation en plein		
	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle [7120]				
	Dépansions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i> [7150]				
	Tourbières basses alcalines [7230]				
	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i> * [7210*]				
	Sources pétrifiantes avec formation de tuf* [7220*]	Pas d'action particulière de gestion	-Modification de la qualité de l'eau par pollution -Modification du fonctionnement hydraulique		
Forêts de l'Europe tempérée	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> [9120]	-Gestion diversifiée -Maintien d'ourlets forestiers -Maintien d'arbres morts -Corridors biologiques	-Morcellement des massifs par des voies routières -Pistes d'exploitation mal placées et activité de loisirs mal contrôlée -Plantations monospécifiques -Coupes traumatisantes -Enrésinement -Epanchage de boues -Utilisation de produits chimiques		
	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> [9130]				
	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i> * [9180*]				
		Tourbières boisées* [91D0*]		Garder un ensemble boisé fonctionnel avec des « trouées » par endroits pour le rajeunir	-Coupe abusive -Drainage
		Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> [91E0*]		-Nettoyage -Reconnexion hydraulique	-Comblement – Remblaiement -Endiguement -Décharges, déchets
Grottes et habitats des Chiroptères	Grottes non exploitées par le tourisme [8310] Habitat des chiroptères [1324-1304-1303-1323-1321-1308]	-Protection des gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transition par des grilles de protection aux entrées -Préserver des terrains de chasse -Préserver les corridors boisés de déplacement -Information auprès des utilisateurs	-Activités touristiques ou de loisirs non contrôlées -Forte présence humaine -Braconnage -Nuisance sonore -Destruction des corridors boisés et des prairies -Utilisation de pesticides -Pollution lumineuse		
Habitat amphibien	Habitat du Triton crêté [1166]	-Préserver ou multiplier les mares et autres points d'eau et les entretenir -Préserver l'habitat terrestre : tas de pierre ou de bois, haies, bosquets	-Pollution -Prédation par poissons		
Habitat coléoptères	Habitat du Lucane cerf-volant [1083]	-Maintien de haies arborées avec des arbres sénescents -Maintien d'arbres vieillissants dans les forêts	Destruction des vieux arbres		
	Habitat du Pique-prune [1084*]	-Maintien des arbres sénescents -Entretien et plantation d'arbres têtards -Mise en place de cavités artificielles	-Destruction de têtards -Abandon de l'entretien de têtards -Coupe des trames arborées		
Habitat lépidoptères	Habitat du Damier de la Succise [1065]	-Maintenir ou développer le pâturage extensif sur les coteaux calcaires -Adapter les périodes de fauche des bords de route ou fossés au cycle de développement de l'espèce	-Abandon de la gestion -Utilisation de produits chimiques, amendements et engrais		
	Habitat de l'Ecaille chinée* [1078*]				
Habitat Flore	Habitat du Flûteau nageant [1831]	Veiller au bon entretien des mares qui abritent l'espèce	Assèchement et altération des zones humides		
Tous les habitats naturels ou habitats d'espèces			-Introduction d'espèces exogènes (surtout envahissantes) -Destruction de l'habitat -Feu -Destruction des milieux interstitiels « corridor biologique » (haies, etc.) -Surfréquentation ou fréquentation mal gérée		

Annexe 1 : Réseau Natura 2000 en Haute-Normandie



Annexe 2 : Communes du site

Nota : La cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur c@rmen

Code INSEE	Nom commune	Surface dans site (ha)
76020	Anneville-Ambourville	365,2
76056	Bardouville	136,6
27039	Barneville-sur-Seine	161,1
76088	Berville-sur-Seine	204
76157	Canteleu	36,2
76164	Caudebec-en-Caux	1,1
27133	Caumont	51,1
76350	Hautot-sur-Seine	50,3
76354	Hénouville	405,9
76362	Heurteauville	329
76378	Jumièges	177,8
76391	La Londe	80
76401	La Mailleraye-sur-Seine	393,2
27363	Le Landin	88,3
76436	Le Mesnil-sous-Jumièges	141,4
76709	Le Trait	114,8
76419	Mauny	92,1
76473	Notre-Dame-de-Bliquetuit	162,3
76499	Petiville	63,7
76513	Quevillon	211,7
76550	Sahurs	170,5
76557	Saint-Arnoult	42,3
76614	Saint-Martin-de-Boscherville	399,7
76622	Saint-Maurice-d'Etelan	13,6
76625	Saint-Nicolas-de-Bliquetuit	289,7
27580	Saint-Ouen-de-Thouberville	7
76634	Saint-Pierre-de-Manneville	223
76659	Saint-Wandrille-Rançon	30,9
76717	Val-de-la-Haye	73,1
76727	Vatteville-la-Rue	598,2
76742	Villequier	131,2
76759	Yville-sur-Seine	239,3